



« Mon commerçant m'emballé durablement »

Le nouveau projet du Cniid pour réduire les déchets par la réutilisation des emballages

Paris, Mercredi 16 novembre 2011 - A l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets (19-27 novembre), le Cniid lance le projet « Mon commerçant m'emballé durablement » et dévoile les premiers résultats de l'opération de mobilisation menée à Paris.

12 actions concrètes pour réduire les déchets d'emballages dans les commerces alimentaires



Pour encourager l'utilisation d'emballages réutilisables et la réintroduction de la consigne dans le commerce alimentaire de proximité, le Cniid a élaboré 12 propositions d'actions, chacune accompagnée de conseils et de retours d'expériences.

De la non-distribution de sacs plastiques aux différentes formes de consigne envisageables dans un commerce alimentaire, les propositions abordent la thématique de la réutilisation des emballages sous toutes ses formes.

Alors que les citoyens-consommateurs sont de plus en plus nombreux à trouver les emballages envahissants¹, le Cniid propose au travers de ce projet des alternatives concrètes pour sortir de l'ère du jetable.

Mobilisation des commerçants dans le 11^e arrondissement de Paris

Pour montrer que le changement des comportements et des habitudes est possible, le Cniid a choisi de travailler à l'échelle locale. Après seulement quelques semaines de mobilisation, plus de 35 commerçants se sont déjà engagés à mettre en œuvre une ou plusieurs des actions proposées.

Après ce premier déploiement à Paris, le Cniid a décidé de diffuser librement toutes les ressources produites afin d'encourager la diffusion des propositions et la reproduction de l'opération dans d'autres territoires. « Par ce projet, nous souhaitons créer une dynamique de changement à l'échelle locale. Les commerçants qui souhaitent s'engager peuvent nous contacter pour être recensés sur notre site internet et les particuliers qui voudraient faire connaître les propositions d'actions aux commerçants de leur quartier trouveront toutes les ressources nécessaires en ligne » indique Flore Berlingen, chargée de la campagne « Réduction des déchets » au Cniid et responsable du projet « Mon commerçant m'emballé durablement ».

Chaque année, 5 millions de tonnes d’emballages ménagers sont mises sur le marché en France. La solution du jetable, présentée comme « idéale » pour nos modes de consommation actuels et notre restauration nomade a un bilan environnemental lourd. *« L’emballage jetable a remplacé pour les produits alimentaires tous les récipients autrefois réutilisables et du même coup tous les systèmes de consigne. Aujourd’hui, la situation doit changer : la réutilisation est en effet considérée comme une priorité dans le cadre de la réduction des déchets à la source, dans la législation nationale et européenne »* rappelle Sébastien Lapeyre, directeur du Cniid.

(1) En 2007, 46 % des Français trouvaient les emballages « envahissants » contre 23 % en 2000, et 34 % pensaient que l’on pourrait s’en passer » (trois fois plus qu’en 2000) - Sondage TNS Sofres « Les Français et les emballages, perceptions et acceptabilité », 2007

En savoir plus :

[Dossier de presse \(pdf\)](#)

Le mini-site du projet : <http://www.moncommercantmemballedurablement.org>

Contact :

Flore Berlingen

Chargée de mission « Réduction des déchets »

flore@cniid.org

01 55 78 28 63

Le Centre national d’information indépendante sur les déchets (Cniid)

Le Cniid est une association loi 1901 agréée pour la protection de l’environnement. Organisation indépendante, spécialisée dans la problématique des déchets municipaux, elle mène campagne en faveur d’une gestion écologique de ces derniers notamment grâce à leur réduction à la source (en quantité et en toxicité) et au détournement de l’incinération et de la mise en décharge.

Plus d’infos sur www.cniid.org